

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOSSAN LOCATION ET SERVICES »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré
terminus 81-82, Lot 4440, Ilot 345

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 16/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOSSAN LOCATION ET SERVICES

»

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- La location de véhicules
- L'assainissement et le nettoyage
- L'entretien des locaux, bureaux et espaces verts
- Le commerce général et l'e-commerce
- Le transport des personnes et des biens
- La communication et l'évènementiel
- Tous services de livraison et colis
- L'import-export de divers produits, marchandises et biens de tous genres
- La distribution de divers produits
- La restauration
- Diverses prestations et services
- La représentation d'entreprises ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

• La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

• Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré terminus 81-82, Lot 4440, Ilot 345

Dirigeant(s) Mme BAKAYOKO NOSSAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06159 du 23/10/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75760/GTCA/RC/2023 du 23/10/2023

